SEMGEMA

TRAITE D'ABONNEMENT

POUR LA FOURNITURE DE CHALEUR

RESIDENCE LES BRUYERES

-----

5 RUE GEORGES GAUME
94700 MAISONS-ALFORT

CONDITIONS PARTICULIERES

****

RESEAU DE CHALEUR
MAISONS-ALFORT

POLICE D'ABONNEMENT

CONDITIONS PARTICULIERES

ENTRE :

La Résidence « Les Bruyères » sise 5 rue Georges Gaumé
94700 MAISONS-ALFORT

Représenté par :

Le Cabinet ISSIMO, 11 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS
Monsieur Ronan CAUMARTIN, Gestionnaire de copropriété

Ci-après désigné par « l'Abonné »

D'UNE PART,

ET :

La SEMGEMA dont les bureaux sont situés 15 bis, rue Parmentier 94700 MAISONS-ALFORT

Représentée par : son Président, Monsieur Michel HERBILLON, Député-Maire de MAISONS-ALFORT

D'AUTRE PART,

CONDITIONS PARTICULIERES

1) NOM OU RAISON SOCIALE DE L'ABONNE :

Copropriété : Résidence « Les Bruyères » 5 rue Georges Gaumé 94700 MAISONS-ALFORT

représentée par : Monsieur Ronan CAUMARTIN, Gestionnaire de copropriété

2) DESIGNATION DE L'ENSEMBLE RACCORDE :

- Nom de la résidence ou de l'établissement : Résidence « Les Bruyères »

➢ Nombre de logements ou équivalent : 66 logements

3) LIEU DE FOURNITURE :- 5 rue Georges Gaumé à MAISONS-ALFORT.

4) CHAUFFAGE :

➢ Puissance échangeur chauffage Résidence : 100 kw

➢ Température de fonctionnement réseau secondaire :

- Départ pour – 7°C : 60 °C – 10 bars
- Retour pour – 7°C : 35 °C – 3 bars
- Départ pour + 15°C : 25°C

➢ Dispositif de comptage :

- Compteur marque SOMESCA type électromagnétique ou à turbine
- Intégrateur type CALITHERME

➢ Débit primaire : 20 m3/h (maximal) pour le chauffage de la Résidence

5) EAU CHAUDE SANITAIRE :

- Puissance échangeur : 40 KW
- Capacité de stockage : 2 X 2 000 litres
- Dispositif de comptage sur l'arrivée d'eau froide :
  - Compteur marque SOMESCA
  - Mesureur volumétrique
- Température 60°C + 0°C ou – 5°C au départ de la sous-station
- Coefficient calorifique contractuel : 0,095 Mwh/m3

6) PUISSANCE SOUSCRITE TOTALE CHAUFFAGE: 140 Kw

7) FACTURATION :

Les factures établies par la SEMGEMA seront adressées à ISSIMO 11 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS ou à tout gestionnaire de l'immeuble lui succédant.

L'Abonné déclare avoir pris connaissance des conditions générales.

8) DATE CONTRACTUELLE D'APPLICATION DANS LA NOUVELLE PARTIE D'ABONNEMENT :

le 13 novembre 2009.

LA SEMGEMA,	**L'ABONNE,**
Le Président,	ISSIMO,
Michel HERBILLON	Ronan CAUMARTIN

SERVICE PUBLIC de PRODUCTION et de DISTRIBUTION de CHALEUR à MAISONS-ALFORT
SEMGEMA Maisons-Alfort 94700